



LE MOT DU PRÉSIDENT

Un point sur les finances de l'association.

En tant que Président, **je suis garant de l'équilibre financier de l'association.** Pour le CER, **la PJJ nous verse un prix de journée de 549 €** (coût moyen en France 700€). Même si les ¾ passent dans les salaires, il peut sembler élevé. Relativisons néanmoins en rappelant qu'une journée en Etablissement pénitentiaire pour mineurs coûte entre 500 et 600 € et en Centre éducatif fermé plus de 700 € (source citoyens et justice). Au regard du retour sur investissement, **nous faisons donc faire des économies à la société.** Nous allons solliciter la PJJ pour éléver notre prix de journée, au regard de nouveaux investissements. Nous avons en effet **pour projet de rénover nos bateaux à hauteur de 100 000 € chacun** pour des raisons de sécurité et de qualité. Après 15 ans de service, à raison de 220 à 250 jours de navigation annuelle, ils nécessitent d'être réhabilités. Du côté de Voile et Handi'cap, les dépenses sont incomparables. De 14 496 € en 2018, nous sommes passés à 17979 € en 2024. Soit 2,4 % d'augmentation, bien loin des 17,5 % d'inflation cumulée pour la même période. Avec respectivement **15 095 € et 17 705 € récoltés auprès de nos généreux mécènes et donateurs, l'équilibre financier est atteint.** Même si notre situation financière est saine, nous devons rester prudents.

Une vingtaine de participants à notre Assemblée générale du 7 novembre



« La fatalité triomphe dès que l'on croit en elle. »

Simone de Beauvoir

SUR LE FRONT DU CER

Des défis à relever !



L'analysable du CER rime avec impondérable. L'incertitude des adolescents embarqués, d'abord. La rudesse de l'embarquement articulé à l'éloignement du milieu familial et au sevrage numérique imposé (ni téléphone, ni MP3) sont autant de défis à relever. Le contingent, c'est aussi la capacité de résistance des professionnels en contact, avec un public particulièrement difficile 24h/24h, 15 jours durant. Isabelle Adam décrit ainsi leur cheminement : « la première session, ils découvrent l'enfer, la seconde ils ont trouvé leur place, la troisième ils se sont acculturés, la quatrième ils commencent à fatiguer ». Le troisième facteur de l'incertitude tient dans la fiabilité du matériel. Une avarie sur le safran, un vaigrage qui vieillit, un hauban qui s'use : la vigilance se doit d'être permanente.

L'ACTIVITÉ DU CA

L'AG du 7 novembre.

L'assemblé générale, tenue le 7 novembre a regroupé une vingtaine de participants qui ont multiplié les questions. Jacques a dressé le bilan moral de l'année 2024 et proposé des perspectives pour les années à venir, annonçant un projet à l'étude pour l'acquisition d'un nouveau siège. Chantal a décrit les deux week-ends Voile et Handi'Cap sous un soleil radieux en 2024 et pluvieux en 2025, avec toujours 15 bateaux participant à l'opération. Ces week-ends ont été financés grâce aux donateurs et au concert de soutien. Isabelle a décrit le déroulement de la session de cette année, tout en se félicitant de la réinsertion de 4 adolescents sur les 7 embarqués de la précédente. Chantal, Michel et Jacques, administrateurs en fin de mandat se représentant, ils ont été élus, ainsi que Lison candidate.



QUOI DE NEUF À VOILE ET HANDI'CAP

Une conférence pour présenter Voile et Handi'cap.

Le 2 octobre, Chantal, Dominique, Michel et Magalie ont parcouru 600 kilomètres jusqu'au Centre de l'énergie atomique de Gramat (46). Invité par la référente handicap de l'entreprise à venir présenter Voile et Handi'Cap en particulier, ils se sont retrouvés devant une soixantaine de salariés. Un public captivé tant par le récit de la genèse de cette initiative, que par la description des déficiences des personnes accueillies, en passant par l'énumération des activités proposées tout au long du week-end. Le directeur du site avait prévu d'inaugurer la conférence, avant de s'éclipser, resta finalement jusqu'à son terme. Et ce n'est finalement pas 2 500 euros que nos quatre ambassadeurs ont récoltés, mais 3 000 ! Avec à la clé deux plaisanciers croisés sur place, prêts à rejoindre l'aventure. Bravo !

LE PORTRAIT

**Philippe Le Ray,
mécène de Voile et Handi'Cap**



Cela fait 13 ans que Philippe Le Ray dirige l'entreprise Vinpai de Rieux (56), spécialisée dans les secteurs de la cosmétique de l'agroalimentaire et des suppléments alimentaires. La navigation ? Il la côtoie plutôt au moteur qu'à la voile. Ce sont ses voisins fidèles à Voile et Handi'cap qui lui ont fait connaître ce rendez-vous du mois de septembre. Il a tout de suite été séduit par l'idée de promouvoir la mer comme support de déconnexion pour des personnes avec handicap souhaitant sortir de leur cadre de vie habituel. « Quand on a fini ce week-end, on repart avec quelque chose en plus » affirme-t-il. Il partage son enthousiasme avec ses 50 salariés qu'il sensibilise au handicap. Il n'a pas hésité longtemps avant de devenir mécène chaque année. Merci pour sa générosité.

VENEZ SOUTENIR VOILE ET HANDI'CAP !
A l'occasion du spectacle de soutien le 4 avril 2026

SPECTACLE de SOUTIEN

4 AVRIL
2026

à Voile et Handi'Cap
et son week-end de bonheur sur l'eau
organisé en faveur des personnes en situation de handicap.



20H

Théâtre Jean Bart
Saint-Marc-sur-Mer



avec **MARINE**

One Woman Show en musique, ce spectacle vous entraîne dans un tourbillon d'émotions à travers sa vie et ses passions.

Mini-concert participatif pour lancer la soirée !



Réservation : **02 40 22 58 45**
INFOS : voileethandicap@sillage.asso.fr
sillage.asso.fr/voile-et-handicap

**ENTRÉE
15€**